



Conseil communal d'Hellemmes

Mercredi 7 avril 2021

Dispositif “tous en vacances”

L'objectif de cette délibération était de signer une convention avec AZUREVA en vue de faciliter le départ en vacances, via des offres à tarif avantageux, pour des habitants qui ont peu l'occasion de partir en vacances.

Nous avons voté “POUR”.

Soutien à l'action de la plateforme service et dispositif jeunesse

L'objectif de cette délibération était de voter le versement d'une subvention de 91800 euros à la mission locale en parallèle de la signature d'une convention avec l'établissement.

Nous avons voté “POUR”.

Primes “rénovation de l'habitat”

L'objectif de cette délibération était de valider le versement d'une prime à la rénovation pour un.e Hellemmois.e aux revenus modestes.

Nous avons voté “POUR”.

Signature de la “déclaration de Paris”

(Retrouvez l'intervention conjointe de Simon JAMELIN et Julien GILBERT en fin de document)

La déclaration de Paris est une charte non contraignante élaborée par la Maire de Paris dans le but de recueillir le soutien des municipalités dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Nous regrettons que cette déclaration ne soit pas signée par le Maire délégué d'Hellemmes, et nous aurions souhaité que celui-ci prenne des engagements concrets contre le réchauffement climatique.

Nous avons voté “POUR”.

Versements de diverses subventions

(Retrouvez l'intervention de Simon JAMELIN en fin de document)

Association de parents d'élèves des écoles du centre, caisse des écoles, diverses associations sportives et culturelles, ce sont au total près de 30700 euros de subventions qui ont été votées lors de ce conseil.

Nous avons voté “POUR” chacune d'elles.

Modification du comité des sports et du comité de développement culturel

Suite à la démission d'Angélique GILBERT, Adjointe au Maire Délégué d'Hellemmes, et de Valérie SEEUWS, élue communiste, ces deux instances ont vu leur composition modifiée.

Nous avons voté “POUR”.

Adoption du nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale

Nous avons voté “POUR”.

Tarifcation de l'école de musique pour l'année scolaire en cours

Compte tenu de la crise sanitaire, les enseignements ont été perturbés. Il s'agissait de revoir la grille de tarifcation en votant une tarifcation dégressive en fonction du degré de perturbation des enseignements.

Nous avons voté “POUR”.

Convention constitutive du réseau santé solidarité Lille Métropole

Destiné aux personnes en grande précarité, ce réseau, *créé par le père WRESINSKI, fondateur de l'ATD Quart Monde*, a pour objectif entre autres d'éviter les ruptures du parcours de santé, d'améliorer la coordination des différents acteurs, de développer une approche globale et de tenir une veille sanitaire et sociale. *Son siège est à Saint-André-Lez-Lille.*

La présente convention nous informe que ce réseau, déjà existant, intègre à présent 4 membres en plus : le CCAS de Roubaix, le Ville de Tourcoing, le Centre Hospitalier de Roubaix et le Centre Hospitalier de Tourcoing.

On retrouve dans les membres fondateurs, entre-autres : le CHU de Lille, la Ville de Lille, l'EPSM agglomération de Lille, médecins solidarité Lille et Abej solidarité

Nous avons voté "POUR".

Emargement de la ville au dispositif "conseillers numériques France service"

(Retrouvez l'intervention de Mélanie LEDOUX en fin de document)

Cette délibération ouvre la voie au recrutement de plusieurs conseillers numériques à l'échelle de Lille Lomme Hellemmes. Ces agents auront pour mission de réduire la "fracture numérique" et d'accompagner les publics les plus éloignés des outils informatiques dans leur apprentissage.

Nous avons voté "POUR".

Vœu porté par le groupe Hellemmes Verte

Depuis le début du mandat, nous devons nous prononcer sur de nombreuses délibérations qui concernent la commune de Lille dans son ensemble (y compris les communes associées) mais sans pour autant disposer de données Hellemmoises. Nous pensons que cette situation est anormale, et ne nous permet pas de donner un avis suffisamment éclairé. Nous avons donc présenté un vœu demandant à ce que Lille fournisse des données Hellemmoises pour chacune des délibérations qui concernent la ville dans son ensemble.

A notre grande surprise, après nous avoir expliqué qu'il était d'accord sur le fond, le Maire délégué d'Hellemmes, a voté contre, son équipe également.

Question relative à l'enquête préalable à réquisition des logements vacants

Depuis le début du mandat, nous interpellons la majorité lors de nos interventions en conseil sur les personnes les plus démunies qui vivent dans des squats à Hellemmes. N'ayant jamais eu de réponses directes sur les moyens mis en œuvre par la ville pour lutter contre cette grande pauvreté, nous avons cette fois-ci envoyé notre question 2 jours avant le conseil afin d'avoir une réponse précise. Il semble qu'un projet de "pension de famille" soit en cours d'étude, la MEL ayant déjà préempté le terrain. La ville a également identifié plusieurs maisons pouvant être utilisées en tant qu'hébergement d'urgence. Nous suivrons de près ces projets, qui, s'ils se réalisent, permettront d'apporter un début de réponse.

Question relative au montant des indemnités des élu.e.s de la majorité

Aucune délibération n'ayant été prise à Hellemmes concernant le montant des indemnités que perçoivent les élu.e.s, il nous a paru nécessaire de demander formellement au Maire délégué d'Hellemmes quel est le montant des indemnités qu'il perçoit au titre de ce mandat. La même question a été posée concernant les adjoints de la majorité, et concernant les conseillers délégués.

A cette question simple, nous pensions obtenir une réponse simple, en trois montants. C'est Mabrouk ZOUAREG qui a pris la parole en lieu et place du Maire délégué. Celui-ci nous a renvoyé une première fois à une délibération du conseil municipal de Lille. N'ayant pas accès

à cette délibération, nous avons demandé une seconde fois à l'élu de bien vouloir nous communiquer les montants demandés. La question a alors une nouvelle fois été éludée.

Déclaration de Paris : l'intervention conjointe de Simon JAMELIN et Julien GILBERT, vos élus Hellemmes Verte.

Monsieur le Maire, Monsieur l'adjoint au développement durable, Monsieur l'adjoint à la transition écologique et solidaire, Madame la conseillère communale déléguée aux transports doux, Monsieur le conseiller communal délégué à la nature en ville, chers collègues,

Par cette délibération il nous est demandé d'autoriser Madame le Maire de Lille à signer la déclaration de Paris. Nous regrettons que cette délibération porte exclusivement sur la ville de Lille, et ne prévoit pas que le Maire d'Hellemmes la signe également, et s'engage à en respecter les objectifs. Je pense que si vous le souhaitez, Monsieur le Maire, personne ne vous en empêcherait.

A moins que cette déclaration ne soit trop ambitieuse pour vous?

J'en conviens, signer cette déclaration pourrait occasionner une nouvelle charge de travail, et peut-être bousculer votre agenda.

Il faudrait en effet « inscrire l'action climatique au centre de l'agenda local ». J'ignore pour le moment quelle est la place de cette action dans l'agenda Hellemmois, mais certainement pas au centre: pour le moment nous nous contentons d'attribuer des primes à la rénovation, et de signer des chartes non contraignantes.

Il faudrait également s'engager à « atteindre la neutralité carbone à partir de 2040 ». Difficile lorsque l'on ne décourage pas la bétonisation des sols, lorsqu'on laisse l'éclairage public en fonctionnement toute la nuit, ou encore lorsque l'on ne se donne pas les moyens d'expérimenter les rues scolaires.

Il faudrait encore mettre en place, avant 2022 (dans huit mois) « au moins une action climatique inclusive et équitable ». A ce propos, peut-être pouvez-vous nous préciser quelle sera cette action pour la ville de Lille ?

Il faudrait aussi établir "des plans d'actions coordonnés entre les urbains et les ruraux afin d'accélérer les transformations écologiques de nos systèmes alimentaires". Ce serait ambitieux, je vous le concède, mais ça aurait fière allure Mesdames et Messieurs les élus !

Il faudrait également « intégrer dans nos plans climat les solutions fondées sur la nature, plaçant ainsi la biodiversité au cœur des mesures d'atténuation du changement climatique ». La signature de 3 chartes depuis le début du mandat c'est bien, mais face au changement climatique ce n'est malheureusement presque rien !

Il faudrait enfin accompagner les mutations des activités économiques de nos villes pour accélérer la réduction du bilan carbone de leurs activités. Si vous souhaitez agir sur ce sujet, j'aimerais que vous nous précisiez comment, car pour le moment je ne perçois pas les démarches que vous avez pu mettre en œuvre dans ce domaine. Mesdames et Messieurs les élu.e.s, commençons peut-être par éteindre nos vitrines la nuit, car les oiseaux ne lisent pas les annonces immobilières.

Vous l'aurez compris, nous souhaitons ardemment qu' Hellemmes s'engage sans réserve dans la poursuite des objectifs figurant dans cette déclaration de Paris, et nous allons donc

voter pour cette signature. En revanche, nous pensons que Lille doit être soutenue par une impulsion de ses communes associées, Hellemmes la première. Sans cela, il y a malheureusement fort à parier que dans quelques temps d'autres parleront de nous comme cette déclaration parle, dans son préambule, de certains gouvernement:

« Trop nombreux sont les gouvernements à ne pas avoir pris les mesures nécessaires et conformes à ce qui était prévu ». Mesdames et messieurs, laissons l'écoblanchiment aux autres, agissons!

Monsieur BADDOU, je m'adresse à vous en tant que Conseiller communal délégué à l'Emploi et au Développement économique. Président de la Commission Développement économique, Plan Local du Commerce, Emploi et Insertion. Représentant de la commune à la maison de l'emploi.

Monsieur BADDOU, nous, écologistes, considérons que l'économie a un rôle à jouer dans la transition écologique et qu'une politique écolo est une politique en faveur d'une certaine idée de l'économie.

Si vous souhaitez atteindre les objectifs des accords de Paris il faudrait permettre aux Hellemmois d'avoir accès à des commerces de proximité en permettant aux commerçants de s'installer sur notre commune, mais aussi de pouvoir y rester! Primeur, vendeur de chaussures, poissonnerie, crèmerie, mercerie...tous ces commerces ont disparu de notre commune, jusqu'à notre épicerie de produits en vrac qui va bientôt quitter Hellemmes pour s'installer à Mons en bénéficiant d'une aide à l'installation de la commune grâce à un partenariat avec le Fond Européen de Développement Régional.

Monsieur BADDOU, nous vous invitons à vous servir de tous les dispositifs existants pour soutenir le commerce de proximité : Saisissons le dispositif « Commerce En Test » qui permet au commerce de proximité de bénéficier d'un loyer progressif mis en place par la ville de Mons. Saisissons Les Fonds de Développement Européens !

Utilisons la possibilité offerte par la loi de délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité dans la commune.

Utilisons la préemption commerciale qui permet à la ville de préempter un bail commercial plutôt que les murs ce qui représente un faible coût pour la communauté, mais l'opportunité d'une vie pour un commerçant.

Subvention à la caisse des écoles : l'intervention de Simon JAMELIN, votre élu Hellemmes Verte

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les conseillères, Madame NOWAK,

Nous tenons à saluer ici un engagement fort en matière d'éducation. Cette subvention vise à augmenter le nombre d'enfants Hellemmois pris en charge par le Dispositif de Réussite Educative.

Ce dispositif déjà en œuvre à Lille a fait ses preuves. Il est la contribution locale au système compensatoire qui fait qu'un élève ayant plus de besoins reçoive plus de la société pour compenser les inégalités, pour compenser les discriminations, pour tendre vers l'égalité.

A l'heure où les enseignants et parfois les élèves sont en souffrance, à l'heure où Jean Michel BLANQUER songe à remettre en cause les dispositifs d'éducation prioritaire et donc le principe même de l'école de la République...

A l'heure où le Ministre de l'Education Nationale préfère exacerber les fractures sociales et nier les discriminations plutôt que de soutenir les personnels et les élèves....

A l'heure où les Ministres du gouvernement convoquent l'imaginaire des enfants pour créer de vaines polémiques alors même qu'ils empêchent les enfants de s'imaginer un avenir...

...Nous voterons pour cette délibération qui vise à offrir aux élèves les plus fragiles les mêmes possibilités qu'aux autres.

Conseillers numériques France Service : retrouvez l'intervention de Mélanie LEDOUX, votre élue Hellemmes Verte

Monsieur Le Maire, Monsieur le conseiller délégué à l'Emploi et au Développement économique

Le gouvernement n'ayant pas anticipé le besoin d'accompagnement à la transition numérique, la fracture numérique s'est creusée, 30% de la population reste éloignée du numérique. Cet illettrisme empêche une partie des administrés de réaliser leurs démarches pourtant obligatoires mais en ligne.

En cette période où les outils numériques deviennent indispensables, tant dans la transmission des savoirs que dans les démarches quotidiennes, nous saluons donc avec intérêt cette mesure.

Nous parlons ici de 2 conseillers numériques, nous saluons ici le fait qu'ils soient recrutés parmi les hellemmois éloignés de l'emploi et que la mesure permette leur acquisition de nouvelles compétences et leur insertion à long terme. Nous espérons qu'ils bénéficient du cadre d'emploi correspondant à leurs compétences afin de leur donner toutes les chances de réussir.

Deux conseillers numériques donc, le chiffre peut paraître dérisoire, mais il contribue à sa manière à lutter contre la fracture numérique.

Le recours au tout numérique accroît les inégalités. Parfois, c'est la méconnaissance de l'utilisation des outils qui empêche l'accès à l'information. Parfois, c'est la pauvreté, l'impossibilité d'accéder à du matériel convenable qui crée une inégalité. C'est la plus ancienne des discriminations. Celle qui trie les gens entre ceux qui ont les moyens et ceux qui n'en ont pas.

On conviendra tous ici que les choix du gouvernement sont contestables. Mais ne faisons pas la fine bouche. Monsieur BADDOU, vous vous saisissez du plan de relance pour recruter 2 conseillers numériques. Allez plus loin: A l'heure où les écoles ferment, A l'heure où certains de nos enfants n'ont pas accès aux apprentissages faute de matériel, nous vous demandons de participer à l'appel à projet de dotation de matériel informatique à destination des écoles de la ville dans le cadre de ce fameux plan de relance.

Utilisons tous les moyens à notre disposition. Même s'ils sont imparfaits.